

Contrat à durée indéterminée à temps complet
Aide-soignant(e) de jour en EHPAD (UVP)

Définition du poste

Sous la responsabilité hiérarchique de la directrice d'établissement, l'aide-soignant(e) réalise des soins d'hygiène et de confort, veille au bien-être des résidents et à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. Il(elle) participe à l'entretien des chambres et du matériel de soins.

Missions

- Assurer des soins d'hygiène, de confort et des soins préventifs
- Participer à l'identification des besoins de la personne, suit son évolution et en informe le coordinateur de service de soins
- Assurer et surveiller la prise de médicaments préalablement préparés par un(e) infirmier(ère)
- Repérer les modifications d'état de santé des patients (mesure les paramètres vitaux, contrôle les dispositifs et appareillages médicaux, évalue les risques de chutes, escarres, douleurs, etc.)
- Participer à la mise à jour des dossiers de soins en transmettant par écrit ses observations concernant les patients à l'infirmier(ère) coordinateur(trice)
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et participer aux transmissions (écrites et/ou orales) et réunions d'équipe
- Assurer l'encadrement des stagiaires et participer à leur évaluation

Compétences et profil

- Diplôme d'état aide-soignant(e) ou équivalent exigé
- Formation et connaissance dans la gestion des troubles du comportement souhaitée
- Respecter les protocoles, règles d'hygiène et d'asepsie
- Bonnes connaissances des pathologies spécifiques, des actes techniques particuliers (mobilisation, soins courants)
- Appétence pour les activités occupationnelles
- Savoir identifier les besoins fondamentaux et apprécier l'état de santé des personnes âgées
- Savoir transmettre de manière orale et écrite les informations recueillies (Netsoins)
- Être patient, disponible et à l'écoute des résidents et de leur entourage
- Être ponctuel et respecter le planning
- Être en conformité avec les vaccinations obligatoires en EHPAD
- Faire preuve de discrétion, de réserve et de loyauté professionnelle

Classification et Rémunération :

Convention Collective Nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951, filière soignante, coefficient 376 + prime fonctionnelle de 11 points + prime décentralisée 5% + indemnités « Ségur » et « Ségur 2 » + prime « Grand-âge »,

Métier et statut : auxiliaire de soins, non cadre

Horaires : temps complet, horaires variables

Lieu d'exercice : EHPAD « La Colline » à Bouilly, au sein de l'unité de vie protégée

Les candidat(e)s doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum Vitae à :

ASIMAT, à l'attention de Madame Natacha GOUDOUX, directrice adjointe

4 rue de l'Herminette – 10320 BOUILLY

Ou par mail à : natacha.goudoux@asimat.fr